

Planning prévisionnel des concours externes, sur titre avec épreuves 2022

Corps	Nombre de postes	Diplômes requis	Durée de résidence exigée	Dates prévisionnelles clôture	Dates prévisionnelles des épreuves	Dates prévisionnelles admissibilité ou admission
PARAMEDICAUX						
Catégorie A						
Infirmiers en soins généraux (1)		Titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier délivré après le 1er juillet 2013	5 ans	28/04/2022	à compter du 23 mai 2022	
Infirmiers en soins généraux (2)					à compter du 30 mai 2022	
Catégorie C						
Aides-soignants (1C)		Titulaire du diplôme professionnel d'aide-soignant	10 ans	28/04/2022	à compter du 23 mai 2022	
Aides-soignants (2C)					à compter du 30 mai 2022	
Catégorie A						
Attaché d'administration (1C)		Licence ou diplômes homologués niveau II	10 ans	19/05/2022	à compter du 25 juin 2022	
Attaché d'administration (2C)					à compter du 2 juillet 2022	
Catégorie B						
Rédacteur (1C)		Baccalauréat ou diplômes homologués niveau IV	10 ans	19/05/2022	à compter du 25 juin 2022	
Rédacteur (2C)					à compter du 2 juillet 2022	
Catégorie C						
Adjoint administratif (1C)		Sans condition de diplôme	10 ans	16/06/2022	à compter du 29 juillet 2022	
Adjoint administratif (2C)					à compter du 30 juillet 2022	
OPT						
Catégorie B						
Contrôleur grade normal sur titre avec épreuves (1C)		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué de niveau IV en rapport avec les domaines du colis et du courrier, financier et bancaire, comptable et de gestion, ainsi que de marketing et commercial	10 ans	23/06/2022	à compter du 5 août 2022	
Contrôleur grade normal sur titre avec épreuves (2C)					à compter du 6 août 2022	
Technicien grade normal sur titre avec épreuves (1C)		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué de niveau IV en rapport avec les domaines des télécommunications et du numérique, de la diffusion audiovisuelle, des technologies de l'information, ainsi que de la logistique et du bâtiment	10 ans	23/06/2022	à compter du 5 août 2022	
Technicien grade normal sur titre avec épreuves (2C)					à compter du 6 août 2022	
Contrôleur (1C)		Titulaire du baccalauréat ou de tout autres diplôme équivalents ou supérieurs, ou de diplômes homologués de niveau IV	10 ans	30/06/2022	à compter du 13 août 2022	
Contrôleur (2C)					à compter du 20 août 2022	
Technicien (1C)		Titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme homologués de niveau IV	10 ans	30/06/2022	à compter du 13 août 2022	
Technicien (2C)					à compter du 20 août 2022	
Catégorie C						
Agent d'exploitation grade normal sur titre avec épreuves (1C)		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué de niveau V en rapport avec les domaines du colis et du courrier, financier et bancaire, comptable et de gestion, ainsi que de marketing et commercial	10 ans	23/06/2022	à compter du 5 août 2022	
Agent d'exploitation grade normal sur titre avec épreuves (2C)					à compter du 6 août 2022	
Agent d'exploitation (1C)		Sans condition de diplôme	10 ans	07/07/2022	à compter du 26 août 2022	
Agent d'exploitation (2C)					à compter du 27 août 2022	

ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE						
Catégorie A						
Professeurs des écoles (1C)		justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - d'une inscription en 1ère année d'études en Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'enseignement supérieur ; - ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; - ou justifier de la détention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.	10 ans	25/08/2022	à compter du 30 septembre 2022	
Professeurs des écoles (2C)					à compter du 7 octobre 2022	

Professeurs des écoles option langue et culture kanak (1C)		justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - d'une inscription en 1ère année d'études en Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'enseignement supérieur ;	10 ans		à compter du 30 septembre 2022	
Professeurs des écoles option langue et culture kanak (2C)		- ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; - ou justifier de la détention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.		25/08/2022	à compter du 7 octobre 2022	
Instituteurs (1C)		justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - justifier d'une inscription en 2ème année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - ou remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ;	10 ans		à compter du 30 septembre 2022	
Instituteurs (2C)		- ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; - ou justifier de la détention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.		25/08/2022	à compter du 7 octobre 2022	
Instituteurs option langue et culture kanak (1C)		justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - justifier d'une inscription en 2ème année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - ou remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ;	10 ans		à compter du 30 septembre 2022	
Instituteurs option langue et culture kanak (2C)		- ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; - ou justifier de la détention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.		25/08/2022	à compter du 7 octobre 2022	